

**Extrait du registre  
aux délibérations du conseil communal  
de la commune de Bettembourg**



**Séance publique du** 9 octobre 2020

**Date de l'annonce publique:** 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Date de la convocation des conseillers:** 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Présents:** Monsieur Laurent ZEIMET, bourgmestre; Mesdames Josée LORSCHÉ et Christine DOERNER, échevines; Monsieur Gusty GRAAS, échevin; Messieurs Roby BIWER, Guy FRANTZEN et Claude FOURNEL, conseillers; Madame Sylvie JANSA, conseillère; Messieurs Jeff GROSS, Alain GILLET, Patrick HUTMACHER, Marco ESTANQUEIRO, Jean Marie JANS, Patrick KOHN et Patrick ZECHES, conseillers; Monsieur Damien NEY, secrétaire

**Excusé :**

**Point de l'ordre du jour N° 5.3.**

**Objet** FIXATION DE LA TAXE SUR LES CHIENS

Le conseil communal,

Où les explications de Monsieur le bourgmestre au sujet de la fixation de la taxe sur les chiens ;

Vu la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens telle qu'elle a été modifiée et notamment l'article 6 et suivants, conférant une base légale à la taxe sur les chiens ;

Revu sa délibération du 24 octobre 2008, dûment approuvée par arrêté grand-ducal en date du 19 décembre 2008 ;

Vu la proposition du collège des bourgmestre et échevins de relever la taxe sur les chiens de 40,00 euros (quarante euros) à 50,00 euros (cinquante euros) par année et par chien à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

Vu l'avis de la commission des finances du 17 septembre 2020 ;

Vu les instructions ministérielles concernant la comptabilité communale ;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée ;

Après délibération,

décide avec 14 voix contre 1 voix

de refixer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 la taxe sur les chiens à 50,00 euros (cinquante euros) par année et par chien

et prie l'autorité supérieure de bien vouloir approuver la présente décision.

En séance à Bettembourg, date que dessus.

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Bettembourg, le 9 octobre 2020

Damien NEY  
Secrétaire Communal



Laurent ZEIMET  
Bourgmestre